Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260616-49_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 16 juin 2026

Le seize juin deux mille vingt-six à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BONENFANT Landry, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, GENSSE Thierry, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine, SCHMITT Thomas, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : FRESCA-FANTONI Christine (procuration à Muriel DEPARTOUT) et HAMON Benoit (procuration à Alain ANGERS).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Alexandra DEBAUGNIES

2026.49 – Motion de soutien pour la préservation des urgences de l'hôpital de Dinan

Considérant que l'hôpital de Dinan couvre un bassin de vie de plus de 100 000 habitants sur le pays de Dinan et la Côte d'Emeraude, sans compter sur l'affluence touristique non négligeable en période estivale,

Considérant que le service des urgences est la porte d'entrée principale pour les patients en situation critique 24H/24, 7 jours sur 7,

Considérant que toute réduction d'activité ou fermeture nocturne entraînerait une dégradation de l'offre de soins de proximité ainsi qu'un allongement des délais d'accès aux soins et un transfert de patients vers Saint-Malo, Saint-Brieuc ou Rennes, soit plus 30 à 45 mins,

Considérant que cet allongement met en danger la vie des patients, notamment pour les A.V.C., infarctus, traumatismes et détresses respiratoires,

Considérant l'engagement quotidien des équipes médicales et paramédicales malgré les tensions sur les effectifs,

Ainsi, et considérant tous ces éléments, le Conseil municipal de Saint-Lormel, à l'unanimité, souhaite, par la présente motion :

- **Réaffirmer** son attachement indéfectible au maintien d'un service d'urgences 24H/24h à l'Hôpital de Dinan, service de proximité indispensable,

- **S'opposer** à toute fermeture, réduction d'horaires ou déclassement de service des urgences de Dinan

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260616-49_2026-DE

- Demander à l'Agence régionale de Santé (ARS) de Bretagne, au Ministère de la Santé et au Gouvernement de garantir les moyens humains, financiers et matériels nécessaires au fonctionnement pérenne des urgences,

- Charger Monsieur le Maire de transmettre cette motion à l'A.R.S. Bretagne, à Monsieur le préfet des côtes d'Armor aux députés et sénateurs du département, à la Directrice du Centre Hospitalier de Dinan et à la presse locale.

Pour extrait conforme,
Le 16 juin 2026
Secrétaire de séance
Alexandra DEBAUGNIES

Président de séance
Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)